

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 28 novembre 2014 à 20 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoints

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAL Rémy, LECOINTRE Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DELAUNAY Christine, LASSERON Pierre, CANU Lionel, TORRES Virginie, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme MORTELECQUE Justine (pouvoir à Mme Ch. GROUT-LIMARE), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à H. MOUQUET), M. DISTANTE Raphaël (pouvoir à V. TORRES), Mme OLIVIER Isabelle (pouvoir à M. LASSERON), M. DUMONTIER Philippe, Mme RABAULT Corinne

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Philippe LECOINTRE a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 29 septembre 2014, ont été approuvés.

L'Assemblée a ensuite pris les décisions ci-après :

Délibération n° 2014-11-28/83 – Suppression de la Zone d'Aménagement Concerté de la Briqueterie Fauconnet

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de procéder à la suppression de la ZAC de la Briqueterie Fauconnet, de supprimer le périmètre de la ZAC et de réinstaurer sur cette zone la fiscalité d'urbanisme de droit commun.

Délibération n° 2014-11-28/84 – Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer sur le territoire communal une taxe d'aménagement au taux de 1,5 %.

Délibération n° 2014-11-28/85 – Mission de conseil en architecture – Convention avec le C.A.U.E.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention à conclure entre le C.A.U.E. et la Ville de Saint Valery en Caux, pour une mission de Conseil.

Délibération n° 2014-11-28/86 – Fourrière automobile – Signature du contrat de Délégation de Service Public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Députée-Maire à signer la convention de délégation de service public avec la société « Garage du Plateau », pour une durée de trois ans.

Après quelques questions diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 22 heures

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL